

Archives 2010-2020 du blog "Les ruchers de l'an 01"



Les Ruchers de l'An **01**



Les pauvres céréaliers... ou la révolte des riches

Novembre 2013

C'est dans le Ouest France de ce jour : *"les céréaliers menacent de bloquer Paris"*... Pourquoi? Parce qu'ils s'estiment lésés par la nouvelle PAC (*Politique Agricole Commune*). Damien Greffin, président de la FRSEA d'Île-de-France estime *"être attaqué de toutes parts"*, par *"la suradministration et l'écotaxe"*... Je ne reviendrai pas sur la révolte contre l'écotaxe, en revanche il est intéressant de se pencher sur ces pauvres céréaliers *"attaqués de toutes parts"*.

Afin de comprendre à quel point ces menaces corporatistes sont à la fois indécentes et injustifiables, regardons de plus près leur situation...

L'évolution de la PAC

Depuis toujours, la PAC a favorisé les céréaliers. Dès l'après guerre, la politique européenne souhaite leur garantir des revenus stables, via l'ONIC (*Office national interprofessionnel des grandes cultures*), qui fixera les prix jusqu'en 1953 afin de protéger les producteurs. En 1962, la PAC vient prendre

le relais, et offre un boulevard aux céréaliers par des mécanismes d'intervention sur le marché, qui coûtent très cher à l'État. C'est cette PAC qui les mets à l'abri de l'explosion du système monétaire mondial en 1971.

La PAC passe ensuite par le paiement à la surface en 1992, et l'hectare de blé est déjà bien mieux rémunéré que n'importe quel autre. Avec le gel des terres en 2003, cet différence est gravée dans le marbre, quels que soient les cours des produits. **Dès 1992, les prix garantis se rapprochent du niveau des cours mondiaux**, la Politique agricole commune n'a plus besoin de financer l'écart, mais elle continue à le faire sous la pression de la FNSEA.

Depuis de nombreuses années, la PAC affiche une orientation "verte", et une réduction des écarts de revenu entre les secteurs agricoles. Mais la FNSEA et les lobbys de l'agroalimentaire ont toujours freiné ces évolutions, souhaitant garder leurs privilèges, qui coûtent horriblement cher au contribuable, et aux autres secteurs agricoles.

"Combien allons-nous perdre?"

C'est la question que pose sans rire Damien Greffin de la FNSEA. Mais la vraie question est : **combien gagnent-ils**, ces céréaliers qui sont prêts à se révolter et bloquer la capitale ?

La réponse est édifiante. En 2012, un céréalier gagnait 72 000€ de revenu par an, ce qui nous fait la somme de 6 000€ par mois. Pour comparaison, un éleveur laitier gagne 24 000€ par an. **Il faut donc quatre mois à un céréalier pour gagner le salaire annuel d'un éleveur**. Le secteur agricole en crise, ce n'est surement pas la céréale.

D'où vient l'argent?

Mais le plus drôle est à venir. Parce qu'une partie des revenus des céréaliers vient tout droit de la PAC, autrement dit de la poche du contribuable. **En 2012, les céréaliers se sont partagés la coquette somme d'environ 15 milliards d'euros** « d'aides au revenu » (*non, vous ne rêvez pas!*), alors qu'ils n'ont jamais gagné autant d'argent sur les marchés grâce à l'explosion des prix mondiaux depuis 2007. Soit des chèques pouvant atteindre plusieurs centaines de milliers d'euros.

Pour les 10.000 agriculteurs ou entreprises agroalimentaires les moins à plaindre, cela donne un chèque de près de 6 milliards d'euros à se partager, soit en moyenne 600.000 euros par exploitation.

On peut donc en déduire que leur revenu de 6 000€ par mois est totalement payé par le contribuable.

José Bové (*vice-président de la commission agriculture du Parlement européen*) a fait un simple calcul :

« prenons une ferme de 300 hectares de blé qui affiche des rendements de 7 tonnes à l'hectare. Sachant que la tonne de blé se vend autour de 250-280 euros la tonne, elle rapporte donc entre 525.000 et 590.000 euros par an. Moins les coûts d'exploitation que l'on peut chiffrer entre 130 et 150 euros la tonne. Ce qui donne un bénéfice net compris entre 210.000 et 317.000 euros. L'aide européenne se montera, elle, entre 99.000

et 120.000 euros. Au final, pour 300 hectares, on gagne entre 309.000 euros et 437.000 euros ».

La conclusion est simplissime : **les céréaliers se plaignent la bouche pleine!** La PAC et ses milliards pourraient servir à réformer en profondeur l'agriculture, et cesser de sponsoriser les plus pollueurs en leur assurant un revenu de six fois le SMIC! Car à ces subventions, on pourrait ajouter ce que coûte à l'environnement la pratique agricole la plus polluante (*eau, air, alimentation confondus*)...

Peut-être que le gouvernement aura cette fois le courage de leur rappeler qui les fait grassement vivre, ces céréaliers ? Non, bien entendu.

[Sources : Ouest France 20/11/2013-**Toute l'europe.eu-Libération-Wikipédia : L'ONIC**]